



CONDITIONS GENERALES

• *Prestations : La société Taxis Ucclóis est votre centrale de taxis locale, conçue pour relier nos clients avec des chauffeurs professionnels et membres de notre réseau. Nous sommes spécialisés dans le transport de personnes.*

• *Prix : Nos prix s'entendent T.V.A. incluse. Toute réclamation relative au prix devra être soumise dans les huit jours suivant la date de la facture. Le donneur d'ordre demeure toujours responsable du paiement, même s'il a demandé que nous encartions le prix du transport auprès du destinataire ou de tout autre tiers. Au prix du transport s'ajoutent tous les frais et débours accessoires tels que l'emmagasinage, le temps d'attente supplémentaire, les détours, ainsi que des frais additionnels tels que le stationnement et les péages, sans aucune exception.*

• *Paiement : Nos factures sont payables au comptant et portent automatiquement intérêt au taux légal augmenté de 2 %. En cas de défaut de paiement après mise en demeure, un montant égal à 15 % du montant facturé sera dû à titre d'indemnité forfaitaire, avec un minimum de 50 € pour couvrir nos dommages commerciaux et les frais administratifs.*



- *Veillez noter qu'il n'y a pas de frais fixes associés à nos services destinés aux entreprises. Toutefois, des frais de gestion de 5 %, 10 % ou 15 % seront appliqués sur le montant de votre facture, selon la formule commerciale choisie.*

À la suite de la nouvelle ordonnance du 21 octobre, veuillez prendre note des changements suivants :

Le prix minimum d'une course, peu importe la destination, est de 8 €.

Le tarif de prise en charge passe de 2,40 € (en journée) et 4,40 € (la nuit) à 2,60 € (en journée) et 4,60 € (la nuit).

Course prise au stationnement (taxi de station) : 2,30 €/km dans les 19 communes bruxelloises et au-delà. – Course avec réservation via une plateforme (taxi de rue) : fourchette de prix variant de 1,50 €/km à 3,00 € maximum.

Le tarif d'attente passe de 0,50 €/minute à 0,60 €/minute.

- *Conditions Particulières Relatives aux Absences du Client à l'Heure Indiquée En cas d'absence du client à l'adresse de prise en charge, que ce soit le donneur d'ordre ou le destinataire, le chauffeur attendra au maximum 2 minutes.*



- *Ce délai est valable, sauf dans le cadre des transferts depuis les aéroports ou les gares.*

À l'expiration de ce délai, le chauffeur est autorisé à partir et à signaler une absence du client.

Des frais d'annulation liés à cette absence peuvent alors être facturés au donneur d'ordre, notamment pour les courses réglées par carte bancaire enregistrée dans notre application mobile.

- *Ces frais servent à indemniser le chauffeur pour le déplacement effectué. Si la prise en charge a lieu à l'intérieur de notre zone d'activité De Bruxelles, et que le chauffeur est toujours en route, des frais d'annulation seront appliqués en fonction de deux critères : le temps que le chauffeur a déjà passé en route vers le lieu de prise en charge et l'heure d'arrivée estimée au lieu de prise en charge. Si ces deux conditions sont remplies, des frais d'annulation seront appliqués.*

En cas de contestation de cette absence, le client peut prendre contact avec le service client de Taxis Ucclois qui étudiera l'éligibilité de la requête."



- *Le prix fixe garanti ne pourra pas être appliqué dans les cas suivants : Attente du chauffeur de plus de 2 minutes avant la prise en charge. Attente supplémentaire demandée au cours de la course.*

Changement de destination demandé au chauffeur pendant la course. Détour demandé au chauffeur pendant la course

- *Clause de juridiction Tout litige relèvera de la compétence exclusive des juridictions de Bruxelles, chambres francophones. Si le client est une société, seul le Tribunal de l'Entreprise est compétent. Seul le droit belge est applicable.*

- *Responsabilité extracontractuelle Sauf disposition impérative contraire, chaque partie renonce à la possibilité d'introduire une action en responsabilité extracontractuelle contre l'autre partie et/ou contre les auxiliaires de celle-ci (l'auxiliaire s'entend de toute personne physique ou morale chargée par une Partie, débiteur d'une obligation contractuelle, d'exécuter tout ou partie de cette obligation, que ce soit pour son propre compte et en son nom ou pour le compte et au nom du débiteur. Ceci inclut : les travailleurs, les sous-traitants, les prestataires de services, les administrateurs (de droit ou de fait), les représentants, les travailleurs indépendants, et autres).*

Les auxiliaires de chacune des parties sont tiers bénéficiaires de cette disposition. Pour autant que de besoin, les parties confirment que l'article 18 de la loi du 3 juillet 1978 reste d'application en ce qui concerne les agissements du travailleur.



- **CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION**

Une demande de taxi « à l'avance » consiste en l'enregistrement par Taxis Ucclois de cette demande avec les coordonnées du client dans un délai plus ou moins long avant l'heure du déplacement. Il ne s'agit pas de la réservation d'un taxi identifié mais d'une recherche de taxi prioritaire programmée par la société pour être lancée peu avant l'heure prévue de prise en charge.

La demande du client est ainsi « conservée » dans notre ordinateur central et, environ 20 minutes avant l'heure de prise en charge communiquée par le client, le système de dispatching sélectionne parmi les taxis les plus proches de l'adresse du client un chauffeur ayant les caractéristiques demandées et lui transmet ensuite les coordonnées préalablement enregistrées du client à prendre en charge. Dans certaines situations exceptionnelles, dues à des circonstances extérieures (grèves, trafic dense en heure de pointe, conditions climatiques telles que pluie, neige, etc.), des difficultés.

- **CONFIDENTIALITÉ**

Nous garantissons la confidentialité de toutes les informations qui nous sont transmises. Conformément à la loi (voir site du Moniteur Belge), vous disposez d'un droit d'accès aux données vous concernant, ainsi qu'un droit de modification et de suppression de celles-ci.



- **RÈGLES DE CONFIDENTIALITÉ**

Taxi ucclois s'est engagé à protéger la vie privée de tous les visiteurs qui utilisent ses services et également aux visiteurs qui accèdent à ses services par le biais d'une de notre applications mobiles taxis club. Veuillez lire la politique de respect de la vie privée ci-dessous qui explique comment nous utilisons et protégeons vos informations.

En consultant et en commandant des services sur cette application, vous acceptez la collecte, l'utilisation et le transfert des informations vous concernant conformément à ce qui est mentionné dans cette politique.

Nous pouvons partager les informations que nous collectons sur vous au moment de leur collecte ou de leur partage, y compris de la manière suivante : Avec les Chauffeurs afin de leur permettre de fournir les Services que vous demandez.

Par exemple, nous partageons votre nom ainsi que les points de ramassage et/ou de dépose avec les Chauffeurs. - En réponse à une demande d'information formulée par une autorité compétente si nous estimons que la divulgation est conforme à la loi, à une réglementation ou à une procédure judiciaire applicable. - Avec les représentants de la loi, les instances gouvernementales ou tout autre tiers, si nous estimons que vos agissements sont incompatibles avec nos contrats Utilisateurs, nos Conditions de Service, nos politiques ou pour protéger les droits, la propriété ou la sécurité de Taxis Ucclois ou d'autres.



• *Sécurité et conservation des données* Nous prenons des mesures pour protéger vos informations contre tout accès non autorisé et contre l'utilisation illégale, la perte accidentelle, la destruction et la dégradation. Nous conserverons vos informations pendant une période raisonnable ou pendant la durée exigée par la loi. Malheureusement, la transmission des informations par Internet n'est pas totalement sécurisée.

Bien que nous prenions toutes les mesures nécessaires pour protéger vos informations, nous ne pouvons pas garantir la sécurité de vos données transmises à l'application ; toute transmission se fait à vos risques et périls.

Une fois que nous aurons reçu vos informations, nous utiliserons des procédures et des fonctions de sécurité strictes pour essayer d'empêcher tout accès non autorisé. Droit d'accès, de rectification ou d'opposition Conformément à la loi du 8 décembre 1992, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition ou de mise à jour des données nominatives collectées vous concernant, en nous envoyant un courriel à l'adresse suivante : contact@taxis-ucclois.be Modifications de notre politique de respect de la vie privée Les modifications éventuelles de notre politique de respect de la vie privée seront publiées sur l'application et, le cas échéant communiquée par courriel.